



Cannes-Écluse, le 10 juillet 2014

Céline BERRIER

1<sup>ère</sup> Maire Adjoint de Cannes Ecluse

A

L'ensemble de la population

Le conseil municipal réuni en séance extraordinaire le 10 juillet 2014 à 19h30 sous la présidence de Madame BERRIER, 1<sup>ÈRE</sup> Maire Adjoint a :

Ordre du jour :

- Approuvé la rémunération des personnels enseignants assurant des animations dans le cadre des NAP (Nouvelles Activités Périscolaires),
- Approuvé la convention avec l'Association Expressions et Mouvements dans le cadre des NAP,
- Approuvé la convention avec l'Associations Croix Rouge dans le cadre des NAP,
- Approuvé la convention avec l'auto-entrepreneur Marina ROUMEGOUS dans le cadre des NAP,
- Approuvé la convention avec l'auto-entrepreneur Victor MARTINS dans le cadre des NAP,
- Approuvé la délégation au maire pour signer des conventions dans le cadre des NAP avec des associations, des syndicats, des écoles et tout autre organisme qui interviendraient à titre gratuit.

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire Adjoint,

Madame BERRIER